

BILAN

Concertation sur le PCAET de la Plaine de l'Ain

Contexte

La Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain (département de l'Ain) regroupe près de 80 000 habitants au sein de 53 communes. Depuis le début de l'année 2018, la CCPA rédige son Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un outil de planification obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Ce projet de développement durable a pour objectif la lutte contre le dérèglement climatique, avec trois enjeux principaux :

- Atténuer les changements climatiques
- Développer les énergies renouvelables
- Maîtriser la consommation d'énergie

Il comprend quatre éléments : un diagnostic, une stratégie territoriale, un plan d'actions et un dispositif de suivi et d'évaluation des mesures initiées.

Dans le cadre de la rédaction de ce PCAET, la CCPA souhaitait impliquer la population pour récolter son avis et des propositions concrètes, afin de lui donner un débouché opérationnel.

Une consultation numérique et de terrain

En associant la population dans la réalisation du PCAET, il s'agit de sensibiliser les citoyens tout en définissant la manière de réaliser les actions prioritaires.

Une **plateforme numérique participative** Dites-nous tout a été mise en place du 2 juin au 2 juillet 2020, animée par l'agence Nalisse, avec plusieurs fonctionnalités :

- Un questionnaire sur les pratiques en lien avec l'environnement
- Une cartographie participative
- Une discussion / débat sur le thème de l'énergie

Trois sessions de terrain ont eu lieu sur le marché d'Ambérieu-en-Bugey, de Lagnieu et de Meximieux.

Une **communication digitale importante** a été mise en place pour s'assurer d'une bonne participation via le site de la CCPA, les communes et les réseaux sociaux. Afin de diversifier le public vers des personnes qui auraient des difficultés avec l'outil numérique, l'agence Nalisse s'est rendue sur les marchés de Lagnieu, Ambérieu-en-Bugey et Meximieux lors de trois matinées : l'objectif était de faire connaître la démarche de concertation sur le PCAET et de remplir le questionnaire sur les pratiques environnementales.



Rechercher...



Le projet

Participer

L'actu



Les dates de la concertation

La plate-forme numérique participative sera
disponible du 2 juin au 2 juillet.

Participez !

Extrait de la plateforme numérique participative (<https://ditesnoustout.fr/ccpaplanclimat/>)

1 mois
de concertation

3 sessions sur le
terrain lors de
marchés

1 649
visiteurs

438
participants

questionnaires remplis
524

messages
359

Bilan quantitatif

Communication

Une communication sur la plateforme numérique participative pour le PCAET a été mise en place afin de toucher plus de personnes, à travers le site officiel de la CCPA et sur ses réseaux sociaux (deux postes par semaine sur LinkedIn et Facebook). Un listing des médias et des sources d'information locales a été dressé : un communiqué de presse a été envoyé à ce listing, ainsi qu'une relance. Un article a notamment été publié par le Progrès (en annexe). Les communes membres ont été informées de la démarche afin de communiquer sur la consultation. De nombreuses associations et organisations du territoire ont été sollicitées pour partager la plateforme.

52% des répondants au questionnaire sur les enjeux environnementaux ont connu la plateforme via les réseaux sociaux. Les commentaires sous les publications des réseaux sociaux ont été pris en compte dans la partie « discussion » (ils sont rassemblés en annexe).

Présence aux marchés

Quatre animatrices de l'agence Nalisse, chargée de l'animation de la plateforme numérique participative, ont été présentes pendant trois matinées, sur le marché de trois communes de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain : Lagnieu, Meximieux et Ambérieu-en-Bugey.

Ces stands sur le terrain ont permis d'informer des personnes parfois plus éloignées des dispositifs de participation en ligne, afin de toucher un public plus diversifié (personnes âgées notamment). Lors de ces interventions, les animatrices de l'agence Nalisse ont été bien accueillies par les riverains et ont pu faire remplir le questionnaire sur les enjeux environnementaux avec plusieurs répondants : **73 questionnaires ont été remplis au total (soit 23,7% des réponses complètes au questionnaire)**. Des éléments d'information (prospectus sur la plateforme Rénov+, sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture, document sur le PCAET) ont également été partagés.



Profil des répondants

Données basées sur le questionnaire des enjeux environnementaux

63%
de femmes

35%
d'hommes

Répartition de l'âge des répondants

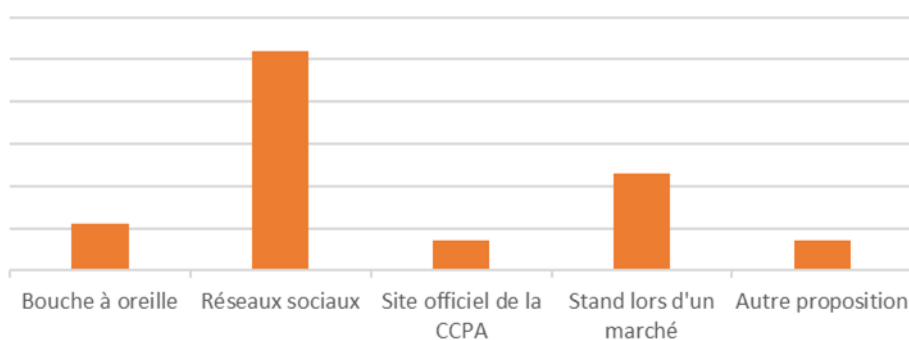


■ Moins de 20 ans ■ De 20 à 29 ans ■ De 30 à 39 ans ■ De 40 à 49 ans
■ De 50 à 59 ans ■ De 60 à 69 ans ■ De 70 à 79 ans ■ Plus de 80 ans

72%
vivent dans la
CCPA

24%
travaillent dans
la CCPA

Par quel moyen avez-vous connu la plateforme ?



Le Plan Climat Air-Energie Territorial de la Plaine de l'Ain

Concertation sur le PCAET de la Plaine de l'Ain

Questionnaire sur les enjeux environnementaux

Habitudes écologiques

Les réflexes écologiques sont ancrés depuis plusieurs années, parfois au-delà de la médiatisation des enjeux, et pour une majorité des répondants (94% des répondants).

Parmi ces réflexes, on retrouve des pratiques « classiques » : recyclage (24%), alimentation locale (21%), réduction de la consommation énergétique (15%), achat de seconde main (14%), régime alimentaire (13%). Néanmoins, les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle restent secondaires (9%).

D'autres pratiques sont listées : compost, réduction des déchets (réparation des objets, vrac...) voire démarche zéro déchet, permaculture, mobilisation pour des actions locales, toilettes sèches, membre d'une centrale citoyenne de production d'énergie renouvelable, prêt d'objets, groupement des déplacements, récupération de l'eau de pluie...

Les priorités en matière d'environnement

- 1/ Protéger l'environnement naturel (45%)
- 2/ Développer l'agriculture locale (25%)
- 3/ Sensibiliser aux enjeux environnementaux (19%)
- 4/ Développer les énergies renouvelables (11%)

Les énergies renouvelables

Globalement, tous les participants sont favorables au développement des énergies renouvelables sur le territoire (à l'exception de 7 personnes) : énergie solaire (25%), biomasse (20%), géothermique et hydraulique (19%). L'éolien convainc le moins (16%) notamment pour des craintes de manque d'esthétisme et de nuisances sonores.

Les espaces naturels à protéger en priorité

D'une manière générale, peu de personnes identifient un espace naturel fort : peu d'espaces précis sont cités (« les bords des rivières » « les forêts »).

Parmi les quelques espaces soulignés par certains participants, la ressource en eau apparaît comme prioritaire dans les types d'espaces cités : la rivière d'Ain, la rivière de Serrières, les bords du Rhône et les îles du Rhône, les étangs autour de Meximieux, le plan d'eau de Chazey, la Dombes, les marais de Lavours, les glacières de Sylans, les berges de l'Albarine, le lac bleu, l'étang de l'Aubepin. Ces espaces sont à protéger notamment des incivilités dues à la forte fréquentation (tourisme).

La ressource en forêt est également citée par quelques personnes : forêts du Bugey, forêt des Allymes, bois des Brosses, forêt du château de Charnoz. Les participants soulignent notamment le besoin d'y réaliser une exploitation responsable (gestion fondée sur la biodiversité de la faune et la flore).

Les zones de campagne et de zones non urbanisées sont également à protéger pour une partie des participants : pour les répondants, il faut y limiter l'artificialisation des sols (zone commerciale et zone d'habitations, grignotage de l'espace). A contrario, il y a un fort besoin de nature en ville, avec un enjeu notamment : étendre la zone verte pour atténuer le réchauffement climatique et rendre possible la densification.

La thématique de l'agriculture ressort également sur tous les territoires, que ce soit en plaine ou en moyenne montagne. Des participants recommandent une diversification de l'agriculture, sans avoir recours aux pesticides mais plutôt bio, et une exploitation à repenser pour protéger les rivières et les nappes phréatiques du pompage industriel (exploitations actuelles de masse et trop consommatrices d'eau).

Certaines réponses soulignent l'importance et l'urgence de la protection face aux industries (carrières, usines, pollution agricole, pollution industrielle) : le redémarrage de l'extraction à la carrière de Saint-Laurent à Sainte-Julie est critiquée par plusieurs personnes.

Un enjeu important transparaît dans la diversité des écosystèmes (haies bocagères, espaces forestiers, prairies, zones humides) et leur interconnexion (trame verte, bleue et noire) ainsi que leur qualité.

Engagement environnemental

Parmi les répondants, une partie des personnes sont engagées pour l'environnement : **16% déclarent faire partie d'une association agissant sur des thématiques environnementales.**

Il y a une connaissance peu importante du PCAET, avec 29% de personnes qui connaissent ce document, surtout à travers leur travail (31% des réponses) ou les réseaux sociaux (20% des réponses).

Qualité de l'air

Si les répondants donnent une **note moyenne de 3,04/5 pour la qualité de l'air** sur le territoire de la CCPA, **ils estiment en majorité ne pas être assez informés sur cette qualité de l'air extérieur** : 53% ne sont pas satisfaits et 39% sont neutres.

Ils sont conscient généralement que les transports sont une source importante de pollution (54%), suivie par les industries (39%). Néanmoins, ils ont très peu conscience de la pollution due au chauffage au bois (5%).

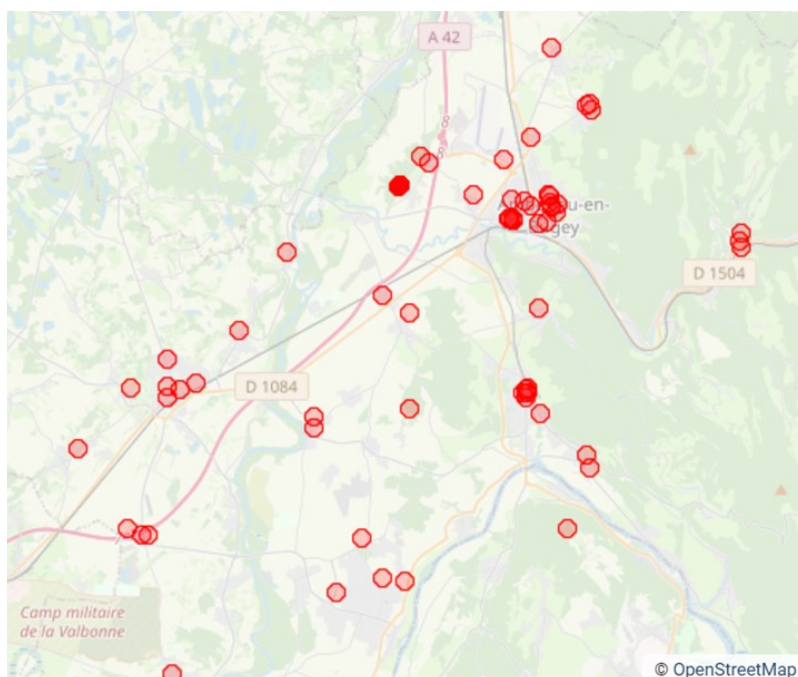
Afin d'améliorer la qualité de l'air, les répondants semblent surtout croire au changement de comportements des citoyens (première réponse pour 40% des personnes) et aux efforts des industries (première réponse pour 23% des personnes). Le pouvoir d'action de l'Etat et des collectivités apparaît réduit pour les répondants (13% pour chacun des types d'acteurs). Très peu croient aux progrès technologiques ou à la pression des associations environnementales comme facteur important d'une amélioration.

Mode de chauffage personnel

Une partie importante des répondants ont déjà changé leur mode de chauffage récemment (38%). Beaucoup ne peuvent pas (24%) ou ne le souhaitent pas (13%) (cas de personnes satisfaites par leur chauffage, de locataires ou pour des raisons de coûts importants du changement). Cependant, **25% des répondants envisagent de changer leur mode de chauffage** dans les prochaines années (dont 7% à court terme).

Le questionnaire de cartographie participative permettait aux participants de choisir des emplacements pour des abris-vélos, pour des espaces à végétaliser et pour des parkings de covoiturage. Au total, 69 personnes ont répondu au questionnaire entièrement et 75 y ont répondu partiellement.

Emplacements proposés pour les stationnements pour vélos (abris, arceaux...)



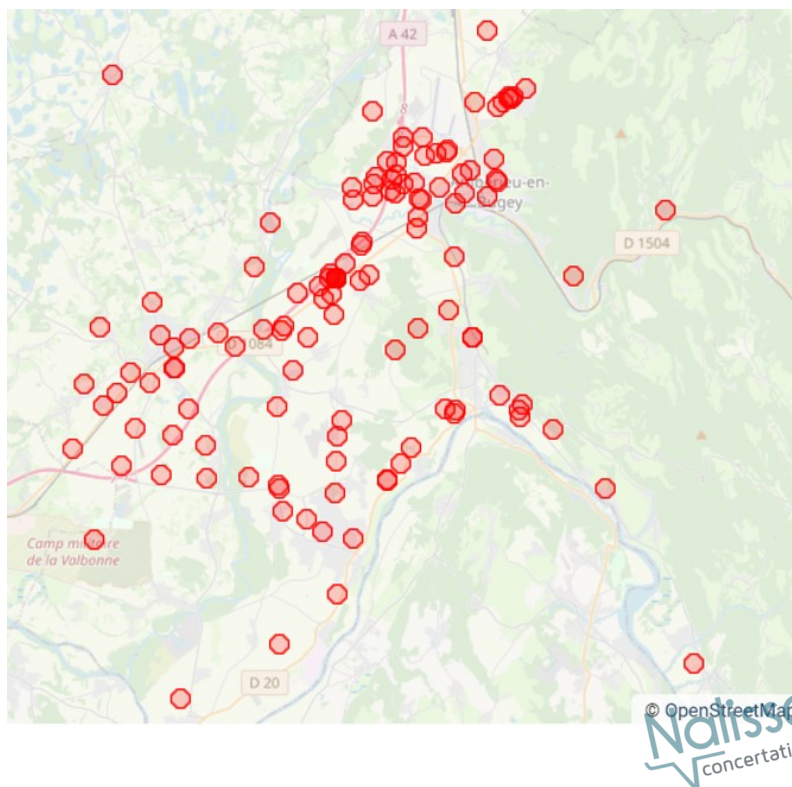
Les abris-vélos permettent d'encourager l'utilisation de vélo pour des déplacements réguliers et courts sur le territoire. Pour rappel, d'après une étude de l'Insee en 2015 sur les trajets domicile-travail, 70% des Français vont au travail en voiture, même dans le cas de très courtes distances : pour des déplacements inférieurs à 1km, 58% des actifs utilisent leur voiture.

La plupart des emplacements proposés se situent sur la commune d'Ambérieu-en-Bugey (quartier gare et centre-ville). D'autres espaces denses concentrent une autre partie des réponses : Lagnieu, Meximieux, Chazey-sur-Ain, parc industriel de la Plaine de l'Ain, Saint-Rambert-en-Bugey, Douvres.

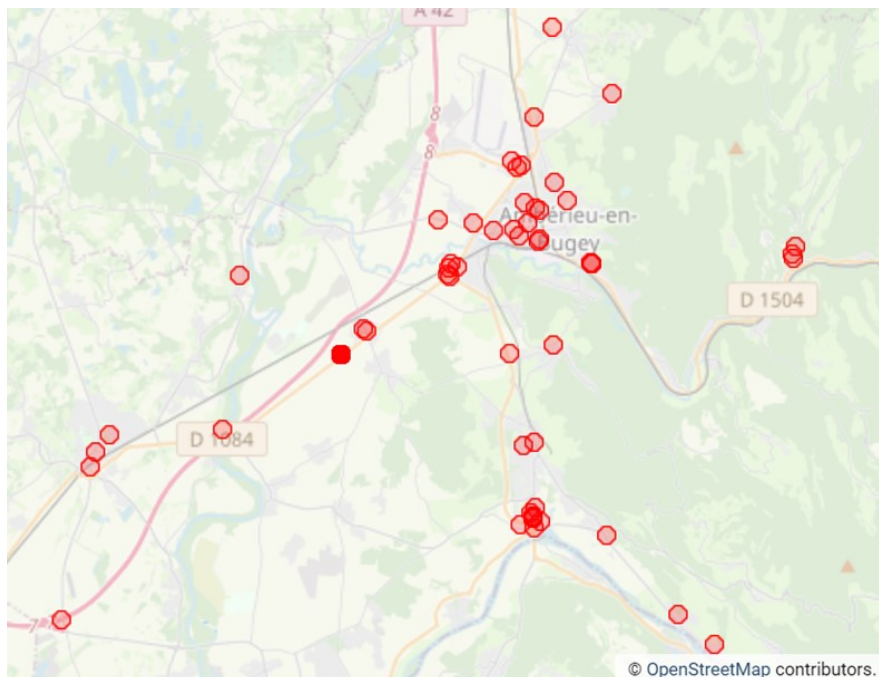
La végétation a de nombreux avantages pour la protection de l'environnement. Les haies naturelles et arbres permettent de renforcer la biodiversité, de stabiliser le sol et de réduire l'impact de la sécheresse et du vent.

Contrairement à la question des emplacements des abris-vélos, les réponses sont beaucoup plus dispersées sur le territoire. Les participants identifient de nombreux espaces naturels, plus diffus sur l'entièreté du territoire, soulignant l'importance de la diversité dans l'écosystème et des connexions entre ces espaces (trame verte et bleue). Les points semblent néanmoins se concentrer le long des voies de circulation (route de Genève, route de Lagnieu et autoroute A42). Une concentration de points se situe dans un cercle comprenant Ambérieu-en-Bugey, Château-Gaillard, Saint-Maurice-de-Rémens et Saint-Denis-en-Bugey.

Emplacements proposés pour les espaces à végétaliser



Emplacements proposés pour les parkings de covoiturage



Les parkings de covoiturage permettent d'encourager une pratique alternative à la voiture individuelle et ainsi de réduire le nombre de voitures présentes sur les routes.

Tout comme les emplacements d'abris-vélos, les emplacements proposés par les répondants se concentrent à proximité des zones urbaines : Ambérieu-en-Bugey (notamment vers la gare et la base aérienne), Lagnieu (rond-point vers le pont de Lagnieu), Saint-Denis-en-Bugey (ronds-points de la route de Genève et de la route de Saint-Maurice), Meximieux et Leyment (à proximité des voies principales).

Discussion — débat

La discussion permet aux participants de donner leurs idées de manière libre et de répondre aux commentaires des autres participants. La discussion lancée sur la plateforme participative portait sur le thème des énergies renouvelables dans le territoire. Au total, il y a eu 46 messages de participants sur le sujet (ne sont pas comprises les réponses des administrateurs, au nombre de 26).

Sur le territoire de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain, la consommation d'énergie fossile (pétrole et gaz) représente 75% du total d'énergies utilisées. En ce qui concerne les énergies renouvelables, elles représentent 6% du total et se décomposent ainsi : bois pour le chauffage (70%), pompes à chaleur (16%), hydro-électricité (12%) et photovoltaïque (2%).

Quelles actions concrètes pour réduire la consommation d'énergie et développer les énergies renouvelables sur notre territoire ? Faites-nous part de vos idées et de ce qu'il faudrait développer sur notre territoire.



Nuage des mots les plus fréquents dans la discussion

Idées des participants, rassemblées par thématiques

Energies et énergies renouvelables

- Réduire la consommation énergétique avant tout / sobriété et efficacité énergétique
- Développer l'énergie produite très localement (panneaux solaires et chauffe-eau individuel)
- Identifier les bâtiments les moins performants (publics et privés)
- Créer une offre de contrat de performance énergétique
- Créer un fournisseur d'énergie pour les panneaux photovoltaïques en interne, qui pourrait alimenter les bâtiments communaux et intercommunaux
- Utiliser les toits des industries pour les panneaux solaires
- Faire appel aux entreprises locales pour les travaux de rénovation des bâtiments
- Augmenter les aides pour les rénovations énergétiques (par exemple pour le changement de portes et de fenêtres)
- Installer des panneaux photovoltaïques sur les toits et parkings des entrepôts de stockage
- Expérimenter l'énergie solaire/hydrogène
- Développer des murs anti-bruits solaires le long des voies de circulation importantes et des routes solaires
- Promouvoir aux propriétaires de maison l'installation de kits solaires
- Favoriser l'utilisation de ressources biosourcées ou de déchets (panneaux de fibres de bois, papier recyclé) produits localement, pour le choix des matériaux pour les isolations extérieures et intérieures
- Développer les solutions de stockage des énergies renouvelables

Mobilités

- Encourager les déplacements à vélo par des aménagements plus systématiques, continus et sécurisants (coconstruits avec les cyclistes), le mobilier urbain et les aides
- Mettre en place des mini-bus électriques sur réservation ou roulant deux fois le matin et deux fois l'après-midi
- Mettre en place des bornes de charge pour véhicules électriques, notamment dans les entreprises et parc-relais, et alimentées par des panneaux solaires
- Développer le covoiturage et les lignes de transport collectifs entre les communes
- Connecter les réseaux de pistes cyclables entre les communes
- Développer un vaste plan vélo
- Développer les transports collectifs des villages vers les gares des villes
- Développer les transports collectifs vers la zone industrielle de la Plaine de l'Ain
- Développer les services publics et leur accès depuis les petites communes (crèches, centres périscolaires, cantines, centres de loisirs, centres culturels, piscines, centres médicaux, centres postaux, grands centres administratifs...) : soutien à l'offre associative de certains services (micro-crèches, périscolaire)
- Elargir l'aide au vélo électrique à tous les habitants de la CCPA sous plafond de ressources

Idées des participants, rassemblées par thématiques

Déchets

- Développer un service de location d'un broyeur de branche pour éviter les feux dans les jardins et permettre la réutilisation des copeaux de bois
- Développer la fabrication de biogaz avec une poubelle végétale à l'échelle de la CCPA / mise en place d'une collecte des déchets organiques
- Développer des « consignes de verre » pour valoriser le recyclage du verre
- Avoir un centre de retraitement des déchets et un centre de recyclage des poubelles jaunes
- Mettre en place des solutions de compostage de quartier

Densification et nature

- Limiter l'artificialisation des sols
- Planter des arbres pour atteindre la neutralité carbone, atténuer la chaleur et absorber une partie de la pollution, au plus près des espaces urbanisés / développer la nature en ville
- Imposer la plantation d'arbres pour les permis de construire
- Réduire la pollution lumineuse la nuit par certaines entreprises
- Réduire les éclairages publics la nuit (cycles jours/nuit, temporisation, détecteurs de passage)

Alimentation

- Mettre en place des camions itinérants proposant des produits alimentaires locaux
- Développer l'agriculture locale, diversifiée et biologique, adaptée au territoire (moins gourmande en eau et en énergie)
- Aide à l'installation de maraîchers et éleveurs (de préférence bio) : réserver des terrains agricoles dans les PLU pour ces activités spécifiques, inciter à la conversion au bio, plantation massive de haies
- Développer un plan pour la sécurité alimentaire du territoire

Communication

- Communiquer sur les initiatives déjà en place en lien avec les énergies renouvelables (Pl'Ain Energie, par exemple)
- Communiquer avec des actions de sensibilisation auprès de tous les publics sur les thématiques du PCAET (alimentation, énergie, économie, mobilité...)
- Communiquer plus lisiblement sur l'environnement au sein des sites internet des communes : créer un système de communication clef en main à destination des communes pour qu'elles relaient l'information sur les dispositifs existants
- Donner de la visibilité au dispositif Rénov+
- Communiquer sur la volonté d'œuvrer pour l'environnement et pas uniquement en numérique (lettre annuelle pour chaque foyer par exemple)
- Informer sur les relevés de qualité d'air et d'eau et les perspectives pour ces ressources
- Créer un éco-centre pour l'emploi, l'environnement, l'air, l'eau
- Sensibiliser les entreprises de construction et rénovation et leurs employés
- Inciter les municipalités à soutenir les actions locales en faveur de l'environnement : aide à la création de "jardin partagé", mise à disposition de broyeurs de végétaux, location de vélos à tarif abordable dans chaque village, réflexion sur l'éclairage public et les possibilités

Préconisations appuyées sur les résultats de la participation

Une identité autour du patrimoine naturel assez peu ancrée : **revaloriser toute la nature et la nature en ville**

Sensibiliser sans faire culpabiliser sur la source de pollution que représente le chauffage au bois peu performant

Communiquer davantage sur l'impact local dans le dérèglement climatique

Continuer à communiquer sur les actions qui sont déjà menées sur le territoire par la CCPA (Rénov+, autopartage...) et par les partenaires (Alec)

Poursuivre ce type de **démarches de démocratie participative** sur le territoire

Actions locales pour le climat : à vous de donner votre avis

Des pistes cyclables sécurisées pour les trajets domicile travail, du covoiturage, de la rénovation énergétique, de végétalisation, de la production d'énergie renouvelable et locale : voilà quelques leviers que la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain (CCPA) veut actionner dans son Plan climat air énergie territorial. Une consultati ligne est ouverte.

Par Fabienne PYTHON - Hier à 18:45 | mis à jour à 18:46 • Temps de lecture : 3 min

🗨️ | 📄 | Vu 203 fois



La création de pistes cyclables - à l'instar de la récente voie Ambérieu/Ambronay - figure parmi les actions listées dans le Plan climat air énergie de la CCPA. La médiane domicile travail est inférieure à 9 km pour les administrés de 7 communes de la comcom et inférieure à 12 km pour 8 autres communes. Archives Progr DELACOTE

Comment les élus de la Communauté de communes de la Plaine de l'Ain s'emparent-ils des enjeux environnementaux pour diminuer les gaz à effet de serre ? Et que peuvent attendre et exiger d'eux les habitants ? La CCPA s'est engagée depuis dans un Plan climat air énergie du territoire (PCAET) pour les six ans qui viennent 2020-2026. Les habitants des 53 communes invités à donner leur avis. Une consultation a été ouverte en ligne via la plateforme numérique <https://ditesnoustout.fr/ccpaplanclima> t jusqu'au 2 juillet. Outre des suggestions ou commentaires sur les actions proposées, habitants peuvent aussi indiquer sur une carte interactive, des emplacements souhaités pour des abris vélos, des recharges électriques ou l'implantation de haies.

36 % des émissions de gaz à effet de serre du bassin liées au transport

Le diagnostic avait déjà permis d'établir que les émissions de gaz à effet de serre avaient augmenté de 18 % entre 1990 et 2015 sur le territoire local : 36 % de ces émissions sont liées au transport, 33 % aux industries, 13 % aux consommations énergétiques des logements (les autres émissions étant liées aux activités agricoles et aux activités tertiaires). Et les émissions moyennes par habitant (8,2 t CO₂ e) étaient supérieures à la moyenne nationale (6,6 t CO₂ e) en 2015. Pour inverser la vapeur, l'intercommunalité peut encourager des alternatives à la voiture individuelle, favoriser la rénovation énergétique des logements, produire de l'énergie locale et renouvelable, favoriser l'économie circulaire...

logements et des aides financières ont été mises en place. Un cadastre solaire pour évaluer les potentiels des toitures a été créé. D'autres leviers et d'autres actions ont été identifiés dans ce plan.

Une fois les élections municipales passées et les municipalités en place, en juillet, un nouveau conseil communautaire sera élu et élira son président et ses vice-présidents. Les conseillers communautaires pourront alors délibérer sur le Plan climat air énergie territorial.

« L'avis des habitants sera pris en compte sur chaque action »

« Le projet de PCAET a été approuvé en conseil communautaire à l'automne 2019 et il a reçu l'avis favorable de l'autorité environnementale de la préfecture de l'Ain, signale Cassandra Joly, chef de projet mobilité et Plan climat à la communauté de communes. Nous avons voulu aller plus loin pour inclure davantage de citoyens et avoir leur ressenti sur des actions concrètes, par exemple sur la mobilité avec des actions à court terme, et d'autres qui sont encore davantage dans l'intention par exemple sur la végétalisation des villes, avec des actions à mettre en place dans les six ans du plan. D'où une cartographie participative, pour voir quels endroits les citoyens veulent protéger. »

Depuis début juin, plus de 350 contributions ont déjà été livrées par des habitants sur la plateforme numérique. Une société spécialisée de concertation a été missionnée pour recueillir les avis.

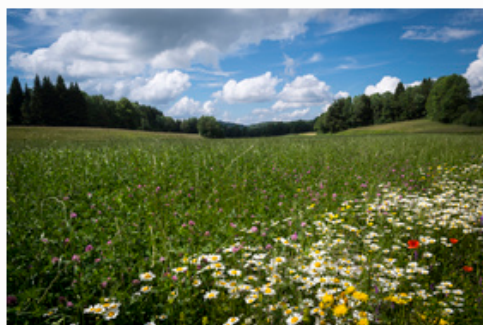
« Il faut une méthode et cela garantit la neutralité et la liberté d'expression, commente Cassandra Joly. Toutes les idées sont les bienvenues, on ne pensait pas avoir autant d'avis déjà. Certains sont très libres, d'autres plus fournis et très argumentés. Pour faire des retours aux élus, ça va vraiment bien. Toutes ces contributions des habitants seront classées par thème. Elles seront prises en considération chaque fois que nous travaillerons sur une action. »

CONCERTATION CITOYENNE EN LIGNE AUTOUR DU PLAN CLIMAT AIR ENERGIE DE LA PLAINE DE L'AIN

Publiée par **Cassandra Joly** le 10 juin 2020

J'aime - 0 aiment - 98 vues

Partager :    



Depuis le début de l'année 2018, la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain rédige son Plan Climat Air-Energie Territorial (PCAET).

Le PCAET est un outil de planification obligatoire pour les intercommunalités de plus de 20 000 habitants. Soucieuse de rester fidèle au principe d'un développement concerté, la communauté de communes de la Plaine de l'Ain souhaite associer la population plus largement pour la fin de la réalisation du PCAET, dans un objectif opérationnel.

Tous les acteurs publics et privés sont concernés par l'élaboration et l'application du Plan Climat : collectivités locales, entreprises, citoyens.

Le Plan Climat peut concerner la baisse de la facture énergétique, le développement des énergies renouvelables, la rénovation des bâtiments - et donc générer de l'emploi, et enfin l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Une enquête en ligne vous invite à donner votre avis sur différentes thématiques du PCAET, à partir du 2 juin et jusqu'au 2 juillet 2020.

N'hésitez pas, donnez votre avis sur : <https://ditesnoustout.fr> →

Plusieurs fonctionnalités sont mises en place :

- Un questionnaire sur les pratiques des habitants en lien avec l'environnement
- Une cartographie participative
- Une discussion / débat sur le thème de l'énergie

Rendez-vous du 2 juin au 2 juillet pour participer : <https://ditesnoustout.fr/ccapl...> →